



PROVENCE PROPERTY FINDERS

HONORAIRES DE TRANSACTION

- 6% TTC DU PRIX DE VENTE POUR UN MANDAT SIMPLE
- 5% TTC DU PRIX DE VENTE POUR UN MANDAT EXCLUSIF
- FORFAIT MINIMAL DE 12.000 EUROS TTC

- ESTIMATION D'UN BIEN POUR MISE EN VENTE : GRATUIT

- EMISSION D'UN AVIS DE VALEUR A LA VENTE : 300 € TTC
- EMISSION D'UN AVIS DE VALEUR LOCATIF : 300 € TTC

- VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE : 10% TTC
- FORFAIT MINIMAL DE 12.000 EUROS TTC

- EN ACCORD AVEC LES PARTIES LES HONORAIRES PEUVENT ÊTRE FORFAITISES DANS LE RESPECT MAXIMAL DE CE BAREME.